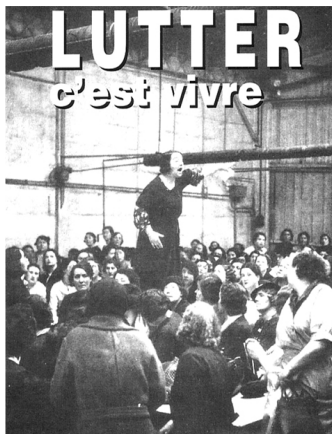


Infos Sud



Membre de
l'union syndicale
Solidaires



A TOUS LES NIVEAUX DU SYSTEME D'EDUCATION, ILS PRECARISENT, LICENCIENT, ALOURDISSENT LES CHARGES DE TRAVAIL ET ERIGENT LA REPRESSION EN MODE DE GESTION DES PERSONNELS !

Les chefs d'établissement deviennent des chefs d'entreprises dans les collèges et les lycées et se voient investis de plus de pouvoirs (finances et embauche). A la manière de la direction des affaires scolaires de la ville de Paris avec la collaboration des chefs de circonscriptions et la participation des directeurs d'écoles, certains en abusent déjà allègrement : refus d'embauche, de renouvellement des contrats aidés, mise à pied autoritaire des AED, appréciations scandaleuses sur les personnels à l'occasion de leur notation pour leur éventuel renouvellement ou leur titularisation, quand les notes ne sont pas carrément baissées pour imposer des sanctions financières à des titulaires ou des licenciements aux personnels en CDD.

Répression, autoritarisme et souffrance au travail augmentent conjointement. Les menaces, le harcèlement professionnel, les contrats de travail modifiés autoritairement, les temps partiels imposés, la précarité prolongée, les salaires de misère, les moyens d'existence de plus en plus réduits et le chômage constituent le quotidien de millions de salariés dont beaucoup de nos collègues dans les écoles et les établissements scolaires.

Des équipes de contremaîtres se mettent en place comme dans le privé : conseils pédagogiques, agents chefs, ... Les agents subissent la double hiérarchie de leur collectivité et de l'éducation nationale. Menaces, rapports sanctions deviennent monnaie courante pour toutes les catégories de personnels. Commissions disciplinaires et conseils de discipline se multiplient. Les déplacements autoritaires d'un lieu de travail à un autre, le refus de titulariser, les baisses de notes font partie de cet arsenal disciplinaire. Il s'agit de faire accepter l'aggravation des conditions de travail, les suppressions d'heures et de postes à tous les niveaux.

**SEULE LA SOLIDARITÉ ENTRE LES PERSONNELS
PEUT METTRE EN ECHEC CETTE POLITIQUE ET
FAIRE RECULER LA RÉPRESSION.
IL EST PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE DE NE PAS
RESTER ISOLÉ.
SYNDIQUONS NOUS !**

AUDIENCE À LA DASCO LE MARDI 6 AVRIL 2010



**Rejoignez
SUD**

Notre syndicat a obtenu une entrevue auprès de Mme. Mathieu, directrice de la DASCO, et y a porté les problèmes de précarité des personnels des écoles, des collèges et des lycées de la ville de Paris. Force est de constater que la DASCO pérennise l'emploi précaire massif en refusant de créer des équipes de titulaires remplaçants, en embauchant systématiquement des contractuels ou des vacataires pour faire le travail. Par exemple, la ville ne propose que des vacances aux animateurs qui interviennent dans les écoles : 16000 cette année travaillent d'une heure minimum à 910 heures maximum. Ils ne sont jamais titularisés, même pas contractualisés. Face à l'alourdissement des tâches des ASEM, ATE et ATEC, la ville de Paris ne propose aucune création de postes. Pire, comme à la région comme à l'état, les personnels en contrats aidés ne sont pas considérés comme faisant partie des effectifs !

**LES COLLÈGUES NE SONT PAS JETABLES !
TITULARISATION DE TOUS !**

TEMPS PARTIELS IMPOSÉS À LA DASCO !

Des collègues contractuels Adjoints Techniques des Ecoles se sont vus réduire leur temps de travail à 49% lors du renouvellement de leur contrat. Comble du cynisme, on leur impose des remplacements de collègues à temps complet et ils doivent faire leur boulot en 2 fois moins de temps.

C'est en plus une baisse de salaire imposée, même le remboursement de la carte de transport est diminué d'autant... Bonjour la politique sociale de la ville de Paris !

A LA DASCO ENCORE :

les adjoints techniques contractuels des collèges ne sont titularisés qu'au compte-gouttes : 30 seulement reçus au test d'aptitude !

les personnels en CDD 10 mois vivent constamment dans l'angoisse de ne pas être repris en septembre après avoir passé les mois d'été au chômage. Quant à ceux qui sont en contrats aidés (CA, CAE, CUI) aucune information sur leur sort !

de même manière, les absents ne sont jamais remplacés pour moins de trois semaines.

C'est se moquer des personnels.

A LA RÉGION, c'est la même politique de

gestion de l'embauche des personnels, de non remplacement des absents et les personnels en contrats aidés sont des centaines ! Même si quatre cents agents contractuels devraient être titularisés dans le cours de l'année 2010, c'est ridiculement peu quand on sait que les CDD sont quelques milliers. En plus la région décrète des règles qui bloquent les personnels : par exemple, il n'est pas possible d'être titularisé quand on est sur une suppléance ! Les contractuels sont utilisés comme bouche-trous et déplacés d'établissements en établissements.

Sud éducation réclame la création de postes de titulaires remplaçants en nombre suffisant pour couvrir toutes les absences de courte ou de longue durée.



DANS L'ÉDUCATION, AU RECTORAT, DANS LE SUPÉRIEUR, AU CNAM... on se débarrasse sans ménagement des personnels précaires en fin de contrat. On renvoie au chômage des personnels qu'on a utilisé parfois pendant plusieurs années. Les suppressions de postes se multiplient : encore une vingtaine au rectorat !



LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LA MULTIPLICATION DES EMPLOIS PRECAIRES PREPARENT LA PRIVATISATION.

Dans l'éducation et dans l'ensemble de la fonction publique, comme dans le privé où les licenciements massifs se multiplient, on assiste à des dizaines de milliers de suppressions de postes : de moins en moins d'agents techniques titulaires, d'enseignants, de personnels de vie scolaire, d'administratifs, de personnels d'orientation, d'assistantes sociales ou d'infirmières...

Par la décentralisation, l'état s'est déchargé de 95 000 ouvriers pour les passer aux régions et aux départements en engageant une entreprise de dégraissage des emplois que les collectivités territoriales ne font qu'aggraver. Les collectivités territoriales se déchargent à leur tour de leurs personnels en ouvrant la porte aux entreprises privées de restauration, de ménage, de chauffage et de maintenance...

L'état, la région, le département ou la ville de Paris suppriment des postes aux concours, tarissent les voies de recrutement, embauchent des personnels en CDD, en contrats aidés (CAE et la nouvelle version aggravée le CUI) ou à la vacance, ils font progressivement disparaître de très nombreux postes de titulaires. Comme chez Renault ou à France Télécom, les personnels subissent en conséquence le poids de la multiplication des tâches, la pression des hiérarchies et le stress grandissant au travail.

NON À LA POLITIQUE DE PRIVATISATION DU SECTEUR PUBLIC PAR L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES !





ILS S'ATTAQUENT A L'EMPLOI ET A LA RETRAITE POUR L'ENRICHISSEMENT DE QUELQUES UNS SUR LE DOS DE TOUS LES SALARIES !

Licenciements, suppressions de postes, précarité, souffrance au travail, allongement de la durée du travail, salaires et pensions de misère, santé et retraites menacées : ÇA SUFFIT !

Salaires et pensions conjugués à la gratuité de l'éducation, de la santé et des transports doivent permettre à tous, jeunes et moins jeunes, de vivre dans la dignité.

Notre existence ne doit pas dépendre des conditions insupportables de précarité et de misère qu'imposent patronat et gouvernement en confisquant toutes les richesses

Derrière la question des retraites se cache la contrainte du travail salarié qui confisque nos vies. Face à l'usure par le travail, au stress qui rend malade et qui tue, nous exigeons la réduction du temps de travail, la fin de toutes formes de précarité et le droit au repos en pleine santé.

POUR LA RETRAITE,

- * 40 ANS OU 37,5, À BOSSER C'EST TROP LONG !**
- * 60 ANS, C'EST TROP TARD !**
- * 75% DU SALAIRE, C'EST PAS ASSEZ !**
- * REPARTITION EGALITAIRE DES RICHESSES !**
- * UN REVENU D'EXISTENCE POUR TOUS, JEUNES, SALARIES, CHOMEURS ET MOINS JEUNES !**

Si vous souhaitez nous contacter pour vous informer, vous défendre, vous syndiquer...

Renvoyez le coupon ci-dessous à Sud Education , 30 bis rue des boulets, 75011 Paris

Nom : Prénom :

Corps :

Affectation (nom et adresse) :

Adresse personnelle (facultatif) :

Téléphone (facultatif) : Mél (facultatif) :